**Module : Comptabilité générale**

**Chapitre : Partie double et enregistrement comptable**

Dans le cadre de son activité, l'entreprise effectue des échanges et des transactions avec ses partenaires. La comptabilité a pour objectif d'enregistrer ses différentes opérations et de suivre leur évolution en termes monétaires grâce à une unité appelée : compte.

La relation entre les comptes utilisés en matière de traduction comptable des différentes opérations réalisées par l'entreprise, est régie par le principe de la partie double.

## Section 1: Approche comptable des opérations de l'entreprise

Avant de chercher le dénouement comptable des opérations réalisées par l'entreprise, il s'avère de classer et de cerner la notion de flux.

### 1) Typologie des opérations de l'entreprise :

Pour mener à bien son activité, l'entreprise réalise un certain nombre d'opérations avec ses différents partenaires (clients, fournisseurs, banques, …etc.). Ces opérations peuvent être classées en se basant sur l'ordre chronologique de la réalisation d'un projet qui comprend trois étapes essentielles :

- **Etape 1 :** Chercher les ressources financières à savoir le financement nécessaire (capitaux propres et dettes à long terme) sur la base de plusieurs **opérations dites de financement**.
- **Etape 2 :** Employer (utiliser) les ressources ainsi rassemblées sous forme d'emplois, et donc réaliser **les opérations d'investissements** (acquisition d'immobilisations).
- **Etape 3 :** Commencer à réaliser **les opérations dites d'exploitation** liées au cycle d'exploitation à savoir : achats de matières premières, transformation ou production et ventes de produits finis pour une activité industrielle.

De ce fait, on peut classer les opérations de l'entreprise en trois grandes catégories :

- Les opérations de financement
- Les opérations d'investissement
- Les opérations d'exploitation

| Etape 2<br>Opérations d'investissements | Etape 1<br>Opérations de financement |
|---|---|
| **Etape 3**<br>Opérations d'exploitation | |

**1-1) <u>Les opérations de financement :</u>**

Pour réaliser un projet ou une activité donnée, l'entrepreneur doit chercher le financement adéquat et compatible avec la durée de vie des investissements.

Il fait donc appel à des opérations de financement à savoir réunir les capitaux auprès des associés appelés capitaux propres et si nécessaire contracter des dettes auprès des établissements de crédit dont la durée de remboursement correspond à la durée de rentabilité des investissements à réaliser (généralement supérieure à un an).

**1-2) <u>Les opérations d'investissements :</u>**

C'est l'ensemble des opérations qui consistent à employer les ressources financières sous forme d'investissements telles que l'acquisition des terrains, des constructions, des machines, etc.

1-3) **<u>Les opérations d'exploitation :</u>**

Ce sont les opérations qui caractérisent le cycle d'exploitation de l'entreprise dont les étapes sont fonction de la nature de l'activité industrielle, commerciale ou de services.

Enfin le tableau ci-dessous peut être transformé en opérations qui concernent les grandes masses du bilan.

**<u>Structure du bilan de l'entreprise en opérations réalisées</u>**

| Actif | Passif |
|---|---|
| **Actif immobilisé**<br>(Opérations d'investissements) | **Financement permanent**<br>(Opérations de financement) |
| **Actif circulant**<br>(Opérations d'exploitation) | **Passif circulant**<br>(Opérations d'exploitation) |

**<u>2) Mécanisme des flux économiques :</u>**

**2-1) Définition :**

Les opérations réalisées par l'entreprise à savoir les opérations de financement, d'investissements et d'exploitation sont liées entre elles par l'existence de ce qu'on appelle des flux économiques. En effet, chaque opération se caractérise par un double flux :

- un flux de biens ou services dit « **flux réel** »
- un flux monétaire dit « **flux financier** »

Par exemple, l'opération d'achat de marchandises par chèque bancaire se traduit par :
- un flux réel (entrée de marchandises)
- un flux financier (décaissement ou sortie d'argent)

Cela être traduit par le schéma suivant :

**Achat de marchandises**




**Règlement par chèque bancaire**

**2-2) <u>Composantes des Flux :</u>**

Le flux économique a deux composantes (extrémités):
- Une **origine** qui est le moyen financier appelée : **ressource**
- Une **destination** représentant l'utilisation du financement appelée : **Emploi**

**2-3) <u>Différents types de Flux :</u>**

Sur la base de la typologie des opérations réalisées par l'entreprise, on distingue deux catégories de flux :
- **Les flux « internes »** à l'entreprise (entre les services, les ateliers et les différents centres de responsabilité de l'entreprise). L'enregistrement de ces flux et leur évaluation constitue l'objet de **la comptabilité analytique d'exploitation.**
- **Les flux « externes »** réalisés entre l'entreprise et les autres agents économiques (clients, fournisseurs, Etat, banques, …etc.). L'enregistrement de ces flux fait l'objet de **la comptabilité générale.**

## <u>Section 2: Le Compte : L'unité de suivi des opérations d'entreprise</u>

**1) <u>Définition</u>**

Le compte est la petite unité retenue pour enregistrer les opérations réalisées par l'entreprise et pour le classement (codification) du plan comptable. Il permet de suivre en détail l'évolution en termes monétaires d'un élément constitutif du patrimoine ou d'activité de l'entreprise.

Les opérations sont enregistrées dans les comptes, dont l'intitulé (appellation des comptes) correspond à leurs natures. Elles sont évaluées en principe avec la même unité monétaire (en Dh par exemple).

Du fait que toute opération comptable s'analyse en deux flux dont l'un est une ressource et l'autre un emploi, chaque flux concerne donc un ou plusieurs comptes.

Le compte permet donc de donner la situation pour une période donnée d'un élément du patrimoine d'activité de l'entreprise.

## 2) Présentation du compte:

Le compte se présente souvent sous forme de tableau à deux colonnes :

- La colonne droit est appelée : **crédit** (correspondant aux ressources de l'entreprise).
- La colonne gauche est appelée : **débit** (correspondant aux emplois de l'entreprise).

Toutefois, on distingue plusieurs présentations :

Le solde est la différence entre le total des sommes portées au débit et le total des sommes portées au crédit au cours d'une période donnée.

**Solde = ∑ Débit - ∑ Crédit**

→ Si **le total débit** = **total crédit** on dit que le compte est **soldé** (ou présente un solde nul)

→ Si **le total débit** est supérieur au **total crédit** on dit que le compte à un **solde débiteur,**

Le solde débiteur par abréviation **SD** figure au **crédit du compte**.

→ Si le **total crédit** est supérieur au **total débit** on dit que le compte à un **solde créditeur,**

Le solde créditeur par abréviation **SC** figure au **débit du compte**.

i **Important !**

En matière de terminologie comptable:
- Débiteur un compte : c'est porter un montant à son débit.
- Créditeur un compte : c'est porter un montant à son crédit.

Ainsi, on distingue plusieurs présentations :

- Présentation à colonnes séparées
- Présentation à colonnes mariées
- Présentation schématique

## 2-1) Présentation à colonnes séparées

**Numéro et intitulé du comp**te

| Débit | | | Crédit | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Date | Libellé | Montant | Date | Libellé | Montant |
| | | | | | |
| Total débit | | | Total crédit | | |

## 2-2) Présentation à colonnes mariées

C'est une présentation adaptée aux comptes de trésorerie (caisse, banque, compte de chèque postaux…). Elle permet de suivre les mouvements des entrées et des sorties d'argent, et de calculer le solde au jour le jour.

**Numéro et intitulé du compte**

| Date | Libellé | Mouvements | | Solde | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Débit | Crédit | Débiteur | Créditeur |
| | | | | | |

## 2-3) Présentation schématique

Si le solde du compte est débiteur à savoir **total débit > total crédit,** le compte se présente comme suit :

| Débit | Numéro et intitulé du compte | crédit |
|---|---|---|
| | | |
| | Solde Débiteur = | |
| Total Débit = | Total Crédit = | |

De même, si le solde du compte est créditeur à savoir **Total débit < total crédit,** le compte se présente comme suit :

| Débit | Numéro et intitulé du compte | crédit |
|---|---|---|
| | | |
| Solde Débiteur = | | |
| Total Débit = | Total Crédit = | |

Ou tout simplement :

| D | Numéro et intitulé du compte | C |
|---|---|---|
| | | |

i Important

Du fait de la simplicité et le caractère pédagogique de cette dernière présentation, elle sera retenue pour la suite du développement au niveau du présent support.

## Section 3: Comptabilité en partie double

### 1) Principe de la partie double

Le principe de la partie double est qualité de « **la règle d'or** » de la comptabilité générale.

Il peut être défini de la manière suivante :

Au niveau de l'opération réalisée par l'e/se, on distingue : des points de vue comptable, le montant alloué aux ressources et le montant accordé aux emplois.

Chaque opération effectuée par l'e/se fait intervenir au moins 2 comptes : l'un débité (Emplois) et l'autre crédité (Ressources).

### 2) Analyses en emplois et ressources :

Le principe de la partie double dicte le fait que chaque opération se caractérise par un double flux :

- flux de biens ou de service appelé flux réel.
- flux monétaire appelé flux financier.

**Exemple :** L'entreprise a acheté des marchandises auprès des fournisseurs « F », montant 6000 dh par chèque bancaire.

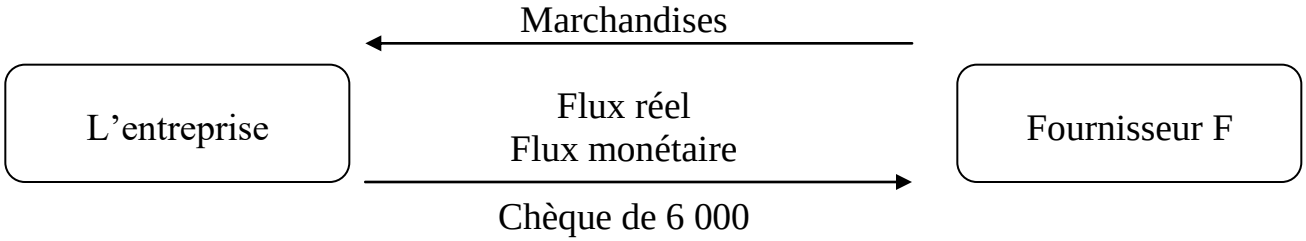


### Ecriture comptable à l'aide des comptes schématiques :

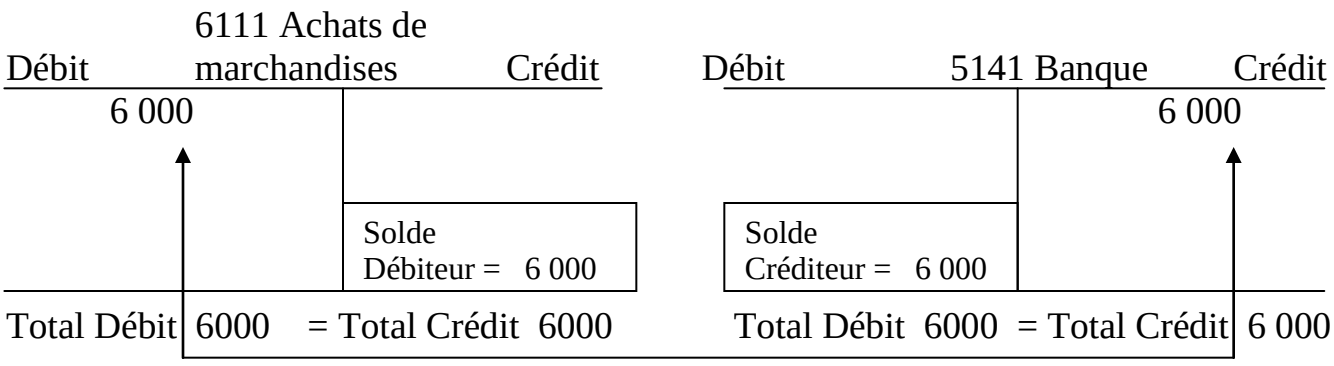


Le montant donc porté au début est égal au montant porté au crédit



| FILIERE | U.F. | ELABORE PAR | EFP | ANNEE DE FORMATION |
|---|---|---|---|---|
| TSGE 1 | **Comptabilité générale: Concepts de base** | ***AL TALLA ILIAS*** | ISTA OUEZZANE | 2014-2015 |

## Section 4: Règles de fonctionnement des comptes

Les opérations comptables sont traduites sous forme des augmentations et des diminutions qui affectent les comptes.

En termes de variations, **les augmentations** sont constatées au débit des comptes d'Actif et des Charges et crédit des comptes du Passif et des Produits.

De même, **les diminutions** sont constatées au crédit des comptes d'Actif et de Charges et débit des comptes du Passif et des Produits.

En effet, les règles fondamentales du fonctionnement des comptes sont les suivantes :

- Les comptes de l'actif du bilan augmentent par le débit et diminuent par le crédit.
- Les comptes du passif du bilan augmentent par le crédit et diminuent par le débit.
- Les comptes des charges du CPC augmentent par le débit et diminuent par le crédit.
- Les comptes des produits du CPC augmentent par le crédit et diminuent par le débit.

De ce fait, les comptes de l'actif et des charges fonctionnent de la même manière, du même que les comptes du passif et des produits adoptent les mêmes règles.

Ces règles peuvent être résumées dans le tableau suivant :

| **Comptes de l'actif et des charges** | | **Comptes du passif et des produits** | |
|---|---|---|---|
| **Débit** | **Crédit** | **Débit** | **Crédit** |
| + ↑ | ↓ - | ↓ - | + ↑ |

Les comptes fonctionnent en respectant le principe de la partie double à savoir lorsqu'on débite un compte, on doit créditer un ou plusieurs comptes pour le même montant.

**Total des mouvements débits = Total des mouvements crédits**

**Résultat = Produits – charges = Total Actif - Total passif**

## Conclusion

La comptabilité générale est régie d'une part par le principe de la partie double et d'autre part par sept principes appelés principes comptables fondamentaux qui sont dictés par la norme générale comptable NGC.